

Communiqué de presse

Lyon, le 7 octobre 2020

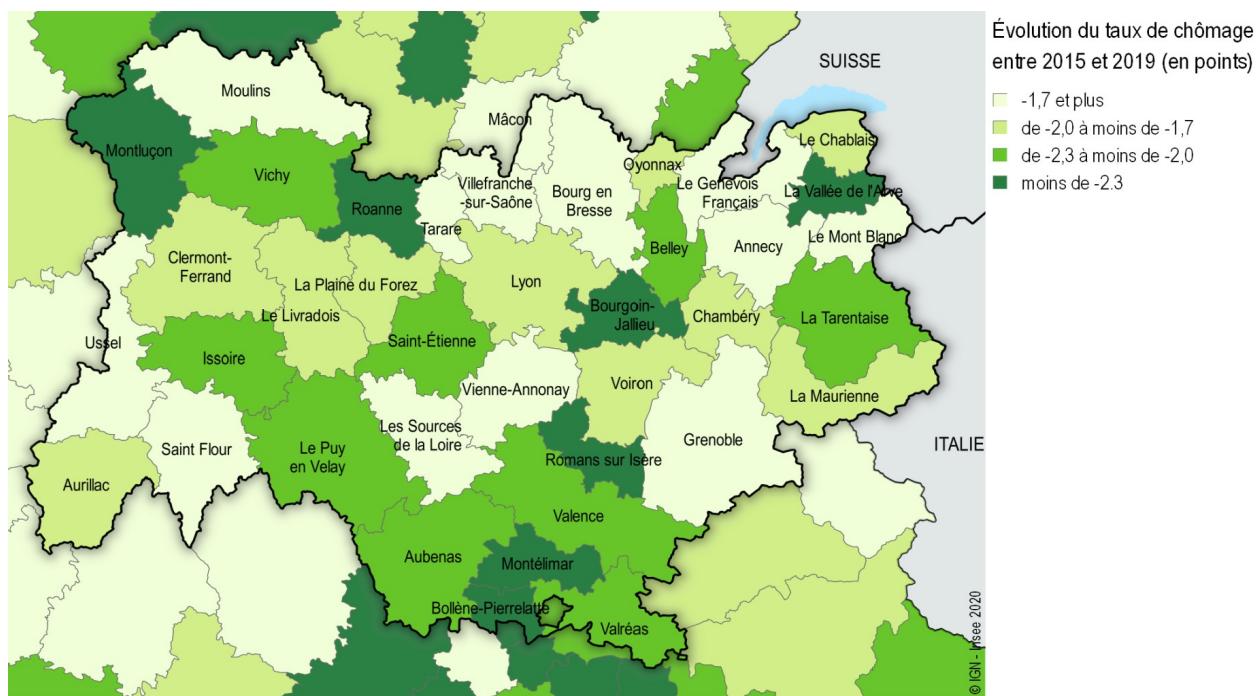


Depuis 2015, le chômage baisse dans toutes les zones d'emploi de la région

L'**Insee Auvergne-Rhône-Alpes**, en collaboration avec la **Dirrecte**, publie une étude sur les taux de chômage dans la région selon la nouvelle définition des zones d'emploi.

Fin 2019, le taux de chômage est plus faible dans les zones d'emploi rurales de l'ouest de la région et dans celles des Alpes. Si ces dernières sont dynamiques démographiquement et du point de vue de l'emploi, en revanche, dans le sud-ouest de l'Auvergne, la faiblesse du chômage s'accompagne d'une diminution de la population active. Entre 2015 et 2019, le chômage a diminué dans presque toutes les zones d'emploi de la région. Les plus fortes baisses concernent les territoires les plus affectés par la crise économique de 2008. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la baisse du chômage se poursuit. Mais c'est une baisse en trompe-l'œil, car elle reflète principalement la diminution du nombre de personnes en recherche active d'emploi pendant la crise sanitaire.

Évolution du taux de chômage entre le 4^e trimestre 2015 et le 4^e trimestre 2019



Retrouvez l'analyse complète et les données sur insee.fr

Contact presse : Nathalie Camus
04 78 63 26 96
dr69-sed-conseil-media@insee.fr